La pratique du ski de fond peut être très différente de celle que nous connaissons usuellement au Canada. En Australie, toutes les saisons de ski peuvent être vécues... au cours d'une même journée!

www.skidefondquebec.ca **Faire un don** **Accès membre** **Nous joindre**

Le Québec en jaune et vert !

La Belle Province est passée lundi en jaune et vert : une autre petite victoire sur la pandémie et des libertés retrouvées pour nos clubs et membres. Nous souhaitons d'ailleurs vous remercier chaleureusement pour votre résilience et votre créativité. Cette dernière année a été pleine de défis d'acceptation, de changements et d'adaptations à nos façons de faire habituelles. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de nos efforts et, pour cela, nous sommes très reconnaissants et fiers de notre communauté : bravo à tous !

Voici résumées les principales mesures présentement ou bientôt en vigueur... si la tendance se maintient!

Secteurs d'activités	Zone jaune	Zone verte
Groupes à l'extérieur	• 25 personnes, activité supervisée • 12 personnes, pratique libre	• 50 personnes
Groupes à l'intérieur	• Formations permises • Vestiaires ouverts, capacité en fonction de l'espace disponible (entraînements à 12 personnes, si l'espace requis est disponible)	• Formations permises • Vestiaires ouverts, capacité en fonction de l'espace disponible (entraînements à 25 personnes, si l'espace requis est disponible)
Musculation	• Seul.e ou à 2 (non supervisé)	• Groupes de 25, si supervisé
Déplacements inter-régions	• Non recommandé	• Possible
Compétitions	• Interdites jusqu'au 24 juin • Normalement permises à partir du 25 juin 2021	• Permises • Spectateurs : 50 personnes, à l'extérieur 25 personnes, à l'intérieur

Rappelons aussi que, si tout se passe comme le gouvernement l'anticipe, l'ensemble des régions passera au vert le 28 juin prochain. Pour le napperon complet sur les mesures ci-haut ainsi que pour les précisions sur les règles encadrant l'organisation de compétitions à compter du 25 juin, consulter l'onglet COVID-19 de notre site internet. Pour tous les détails sur les consignes sanitaires selon le palier d'alerte d'une région, consulter cette page officielle.

Encore du nouveau! Les fonds d'aide à la relance!

Dans cette section, Ski de fond Québec a le plaisir de vous transmettre un résumé des nouvelles mesures d'aide financière provenant du gouvernement fédéral.

Le **Programme d'embauche pour la relance économique du Canada** propose une subvention pouvant atteindre 50 % des salaires ou traitements admissibles aux employeurs ayant connu une baisse de leurs revenus admissibles, afin qu'ils puissent relancer leurs activités en embauchant plus de travailleurs, augmenter le nombre d'heures de travail ou augmenter les salaires. Ce programme d'embauche pour la relance économique du Canada est offert pour les employés actifs du 6 juin 2021 au 20 novembre 2021. Continuez votre lecture →

Prolongation des mesures de soutien aux entreprises pendant la pandémie – Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) seront tous deux prolongés jusqu'au 31 décembre 2021, alors qu'ils devaient expirer le 30 juin 2021. À surveiller - Prolongation proposée des programmes de soutien aux entreprises, par le gouvernement canadien. Ces programmes, qui comprennent la subvention salariale, la subvention pour le loyer (SUCL) et la mesure de soutien en cas de confinement se verraient prolongés jusqu'au 25 septembre 2021, alors qu'ils devaient prendre fin au mois de juin 2021. Continuez votre lecture →

Le **Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires** offrira des prêts pouvant aller jusqu'à 250 000 $ aux propriétaires d'entreprise et entrepreneurs noirs du Canada. C'est un partenariat entre le gouvernement du Canada, des organisations commerciales dirigées par des membres de la communauté noire et plusieurs institutions financières. Continuez votre lecture →

Début du 2e parcours de perfectionnement des entraineur.e.s

Onze entraineur.e.s de ski de fond bénéficieront de ce 2e parcours offert par Ski de fond Québec. Ils auront la chance de côtoyer des experts au niveau de la planification annuelle et de la rétroaction, qui seront nuls autres que **Louis Bouchard** pour la thématique *Planification efficace* et **Michael Dermience** pour la thématique *Rétroaction efficace*. Le parcours sera animé par Marc Schryburt et Vickie Leuenberger. Bon perfectionnement à tou.te.s !

LEGROS ST-GELAIS CHARBONNEAU
AVOCATS
Conseils juridiques

Décision récente du Tribunal des droits de la personne - Infos

Le Service juridique du Regroupement Loisir et Sport du Québec a récemment défendu devant le Tribunal des droits de la personne un club de soccer à qui la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* reprochait de faire preuve de **discrimination fondée sur le sexe**. Ce qui était spécifiquement reproché au club était d'offrir ses activités de soccer à ses membres en offrant seulement deux options, à savoir: joindre une équipe de soccer féminine ou une équipe de soccer masculine. Or, au Québec, le sport est souvent organisé de cette façon. Dans son jugement *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (Bellemare) c. Club de soccer les Braves d'Ahuntsic, 2021 QCTDP 18*, le Tribunal des droits de la personne a donné raison au club de soccer. Dans ce contexte qui pourrait très bien s'appliquer aux activités de vos clubs de ski de fond ou multisports, nous vous suggérons de consulter le document ci-joint pour évaluer si cette décision pourrait avoir un impact sur vos activités ou celles de votre secteur.

En congé pour célébrer les Fêtes nationales

Les bureaux de Ski de fond Québec seront fermés les 24 et 25 juin, et les 1er et 2 juillet. Profitez du beau temps pour rencontrer la famille et les amis, dans le respect des nouvelles consignes sanitaires allégées.

Avec le beau temps chaud et au retour des vacances estivales, Ski de fond Québec vous convie à son assemblée générale annuelle 2021, qui se tiendra en visioconférence **le mardi 14 septembre 2021**, de 19 h à 21 h. Le conseil d'administration a choisi ce mode virtuel et cette date en semaine pour offrir à l'ensemble de ses membres la possibilité de prendre part à cet événement rassembleur pour tous les fondeurs du Québec. L'avis de convocation officiel sera transmis à tous les membres et publié dans cette infolettre le 14 juillet prochain : le rapport annuel et toute la documentation relative à l'AGA seront rendus disponibles dans l'onglet AGA 2021 de notre site internet, au fur et à mesure de leur production.

Ski de fond Québec présentait dans son infolettre du 19 août 2020 la version finale de la révision de ses Règlements généraux (RG). Le processus de 2020 a duré plus de 5 mois et suscité la participation de tous les membres en règle de la fédération. Malgré cette révision, nos RG ne rencontrent pas les nouvelles exigences de gouvernance des organismes à but non lucratif soutenus par le ministère de l'Éducation du Québec. Lors de l'AGA 2020, le conseil d'administration s'est engagé à revoir les RG dans un processus qui impliquerait les membres et une adoption des RG révisés en assemblée spéciale. Ainsi, le conseil d'administration a entériné le plan d'action suivant, avec une indication des échéances pour chaque étape.

Étapes	Échéances
1. Révision préliminaire	Août 2021
2. Ébauche de travail	Septembre 2021
3. Sollicitation de révision par les membres	Novembre 2021
4. Révision juridique et complète	Mars 2022
5. Présentation, assemblée spéciale et adoption	Mai 2022

Ski de fond Québec vous tiendra informé.e de l'évolution de la révision et sollicitera la participation de ses membres quand nous en serons rendus à cette étape du processus.

Appel de candidatures au CA de SFQ

Au cours des dernières années, la vision, la mission et le plan stratégique de Ski de fond Québec ont contribué à faire progresser des objectifs ambitieux et faire rayonner le ski de fond au Québec. Le conseil d'administration (CA), dans son rôle essentiel d'orientation et de respect des valeurs de l'institution, cherchera à combler quatre postes d'administrateurs lors de l'AGA 2021, pour parfaire son expertise de groupe et s'adjoindre des compétences plurielles. Intéressé.e? Contacter le directeur général au plus tard **le vendredi 20 août 2021** pour poser votre candidature.

Idéalement et afin d'assurer une plus grande diversité au sein du conseil d'administration, nous aimerions solliciter les intérêts de tous les membres, mais plus particulièrement de personnes dynamiques, talentueuses et impliquées, pouvant travailler en synergie avec les autres membres du CA et la

permanence, et contribuer au développement et à la pérennisation des produits et services aux membres de Ski de fond Québec. Parmi les considérations générales, le CA souhaite rencontrer les critères de représentation suivants :

- Une représentation régionale équilibrée, incluant les régions plus éloignées des grands centres
- Un minimum de deux femmes et de deux hommes
- Un minimum d'une personne de moins de 35 ans
- Une représentation du loisir et du ski de fond récréatif
- Une diversité cognitive, inclusive, avec un esprit d'équipe
- Une habilité de développement relationnel et partenarial

Ski de fond Québec a maintenant quatre statuts officiels auprès du ministère de l'Éducation du Québec : fédération sportive, fédération de plein air, organisme national de loisir et mandataire officiel du réseau national de plein air en ski de fond. Les défis sont grands et passionnants. Contribuez à la communauté des fondeurs du Québec en nous faisant profiter de vos talents rassembleurs.

Nouveaux modules en ligne pour la formation des entraineur.e.s

L'Association canadienne des entraineurs (ACE) a récemment lancé de nouveaux modules de formation en ligne dans le Casier. Afin d'améliorer l'accès au perfectionnement des entraineur.e.s dans un environnement virtuel, un nouveau module de formation sera proposé à chaque mois. Voici quelques formations qui pourraient vous intéresser :

- Intervenir au-delà du sport
- La santé mentale dans le sport
- Encadrer la reprise des activités sportives
- Entrainer un athlète ayant un handicap

Pour consulter toutes les formations multisports de l'ACE, cliquer ici.

L'égo dans le sport : une force, une faiblesse ou un peu des deux?

C'est bien connu, l'égo tient une place importante dans le sport. Certains ont un égo surdimensionné, d'autres auraient avantage à le développer. Chose certaine, les facteurs qui influencent la « taille » de l'égo sont nombreux. À cet égard, l'INS vous propose gratuitement une visioconférence qui se tiendra **le 8 juillet de 12 h à 13 h 30**.

Cette rencontre, présentée par Jean-Michel Pelletier, psychologie spécialisé en sport, et Amélie Soulard, consultante en performance mentale et psychologue, abordera le sujet sous l'angle des dernières connaissances sur l'identité athlétique et explorera autant les avantages d'une identité athlétique forte que ses inconvénients sur l'apprentissage, la motivation, le bien-être et la performance. À travers la présentation de cas types, vous y découvrirez des clés pour augmenter l'égo des athlètes (et même des entraîneur.e.s) ou le réduire.

Date limite d'inscription : 7 juillet à midi. Je m'inscris.

Offre d'emploi - Adjoint.e aux opérations pour Sport'Aide

Date limite pour soumettre votre candidature: 18 juin 2021

Grille tarifaire pour la saison 2021-2022

Politique sur l'intégrité et Code de conduite

Calendrier des formations PNCE en ligne - juin 2021

Avis d'assemblée générale annuelle le 19 juin

L'Assemblée générale annuelle de Nordiq Canada aura lieu **le samedi 19 juin à 13 h**, heure de l'Est (HE) par visioconférence (ID de la rencontre: 883 166 3314; mot de passe: 834034).

Depuis le 11 juin dernier, la documentation relative à l'AGA est disponible. Nordiq Canada vous invite à en prendre connaissance **avant** la rencontre, car aucune présentation ne sera faite de ces documents.

La licence d'entraineur de Nordiq Canada 2021-22 est disponible

Tous les entraîneurs de ski de fond actifs doivent **obligatoirement** détenir une licence d'entraîneur de Nordiq Canada pour la saison 2021-2022. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant. La saison débute le 1er juillet 2021 et se termine le 30 juin 2022. Sans cette licence, les entraineurs ne bénéficient pas de la couverture d'assurance responsabilité de Nordiq Canada ainsi que des autres avantages liés à celle-ci. Les renseignements personnels recueillis demeurent confidentiels et peuvent seulement être utilisés à des fins de gestion du risque, de planification et de communication entre Nordiq Canada, le club et la division de l'entraîneur.

La licence est renouvelable annuellement à partir du 15 juin. Consulter le site internet pour de plus amples détails. Formulaire d'inscription en français ou en anglais

SKI DE FOND QUÉBEC
FÉDÉRATION SPORTIVE ET ORGANISME NATIONAL DE LOISIR
19-200 rue Principale Saint-Sauveur QC J0R 1R0
info@skidefondquebec.ca 450.744.0858

Vous avez reçu cette infolettre pour vous tenir à jour sur les derniers événements.
Vous aimez l'infolettre et désirez la partager? Inscrivez un ami.
Si vous ne souhaitez plus la recevoir, veuillez cliquer sur le lien ci-après.

Se désinscrire

Envoyé par
sendinblue

© 2021 SKI DE FOND QUÉBEC

Voir la version en ligne